

| | |
|-----------|----------|
| DOC.ID: | PAN1_01 |
| Langue: | Français |
| Original: | Français |
| | |



Remarques du Président

Jean-Arnold de Clermont

Dans le fonctionnement de l'Assemblée générale de la Conférence des Eglises Européennes (KEK), il est d'usage de demander au Président du Comité central de présenter un rapport. C'est ce qui expliquera ma place d'intervenant lors de la réunion plénière consacrée à la vie de la KEK entre les Assemblées de Trondheim et de Lyon. Mais je ne voudrais pas détourner votre attention du rapport d'activité présenté par le secrétaire général, les directeurs des Commissions et le secrétaire aux finances. Le Comité central en est bien naturellement solidaire. Ce sont donc des remarques plus personnelles que j'aimerais proposer à votre attention.

Si je regarde en arrière sur ces six dernières années d'activité du Comité central, je dois bien reconnaître que nous avons consacré un temps important à nos structures ; et l'on pourrait dire que cela s'est fait au détriment d'autres orientations prioritaires. J'y reviendrai. Mais essayons de saisir les enjeux : Si nous nous reportons à Trondheim, l'Assemblée nous avait donné, parmi 43 objectifs d'action (!), celui de réaliser l'intégration de la CCME au sein de la KEK. Très vite nous est apparu qu'il ne s'agissait pas prioritairement de questions touchant à la Constitution, mais bien de notre manière de comprendre la KEK et de la vision que nous avions de son rôle en Europe et aussi de notre manière de travailler. Il fallait d'une part nous convaincre, tous, que la protection des migrants, la réhabilitation des victimes du racisme, l'attention portée aux nouvelles formes d'esclavage, notamment l'esclavage sexuel ... faisaient parties intégrantes de la mission commune de nos Eglises en Europe et de leur témoignage quant à la construction et à l'intégration européennes. Je crois pouvoir assurer que cette conviction est partagée par le Comité central et notre Assemblée soutiendra, je n'en doute pas, le projet de faire de 2010 l'année des Eglises d'Europe pour les migrants. Mais simultanément, nous avons bien vu combien une Conférence des Eglises comprenant désormais trois commissions ne serait pas de même nature, du moins dans son fonctionnement, que la Conférence qui à Trondheim était encore toute à la joie d'avoir intégré la Commission œcuménique européenne pour Eglise & Société (EECCS) en 1999. D'autant plus que, dans le prolongement de Trondheim, la commission Eglise et Société était sollicitée de multiples façons pour répondre aux demandes des Eglises. Il nous a fallu du temps pour exprimer ce qui nous semblait être un mode approprié de gouvernance, sous la responsabilité du secrétaire général, et en étroite relation avec les directeurs des commissions. Des modifications formelles de nos statuts et règlements vous sont proposées lors de cette Assemblée de Lyon, mais le Comité central est bien conscient qu'une révision plus ample de



ces textes sera nécessaire dans les années à venir. Il n'a pas voulu le faire lors de cette Assemblée tant il lui semblait prioritaire de concentrer l'attention des Eglises membres sur la vision de la KEK qu'elles ont ensemble, avant d'en tirer les conséquences statutaires et réglementaires.

Le chemin de Trondheim à Lyon aura été marqué par l'étape œcuménique européenne de Sibiu. Le Secrétaire général en rend compte dans son rapport. Je veux quant à moi en souligner deux aspects. Car on n'a pas assez insisté, à mon avis, sur le fait que pour la première fois notre Assemblée comprenait 2500 délégués, c'est-à-dire le plus grand réseau œcuménique européen jamais réuni, qui, malgré les imperfections de l'assemblée de Sibiu, nous a appelé, de manière forte à être plus engagés tous ensemble dans le témoignage commun. C'était, en fait, comme un plébiscite en faveur de la Charte Œcuménique qui servait de fil conducteur à cette rencontre. Aussi devons-nous, je crois, dans le prolongement de Sibiu, répondre à l'attente œcuménique telle qu'elle y a été formulée. C'est-à-dire plus de relations avec l'Eglise catholique romaine pour plus de témoignage commun ! Je n'ai pas la naïveté de penser que s'estomperont facilement les tensions ecclésiologiques et théologiques qui demeurent entre nos Eglises. N'est-ce pas déjà le cas entre Eglises membres de la KEK ? Mais je suis convaincu que nous n'avons pas encore fait la moitié du chemin que nous pouvons faire ensemble dans le cadre de ce qui déjà nous unit, théologiquement et spirituellement. Et ce chemin, nous sommes coupables de ne pas le faire dans un monde qui a tant besoin du témoignage commun des chrétiens. Nous ne sommes pas porteurs de solutions miracles quant au réchauffement de la planète ou à la crise financière qui secoue notre monde ; nous n'avons pas de réponses toutes faites concernant les rapports nord-sud ou la construction de la paix... mais nous avons capacité à apporter du sens dans les débats et actions concernant l'avenir de notre monde, c'est-à-dire l'attention prioritaire aux petits, le refus de la fatalité qui n'est autre que le reflet de notre espérance en Christ, et la conviction que *'l'homme ne se nourrit pas de pain seulement'*. Notre écoute commune de la parole de Dieu, notre prière commune, notre cheminement dans l'espérance sont loin d'avoir atteints les limites posées par nos accords théologiques et ecclésiologiques.

Intégration de la CCME, Assemblée œcuménique européenne de Sibiu, mode de gouvernance et œcuménisme, n'ont pas été les seuls centres d'intérêt du Comité central de la KEK, dans la mesure où il a suivi avec attention les programmes de travail des Commissions. Là encore le rapport d'activité préparé pour cette Assemblée en rend compte. Mais se pose ici, malgré tout, la question du rôle du Comité central. J'ai dit plus haut l'importance d'une claire compréhension de la cohérence de la KEK et du mode de gouvernance qu'elle implique ; je veux dire ici l'interrogation qui est la mienne après six ans d'expérience quant à la place que nous donnons au Comité central dans la vision que nous avons de la KEK.

Je ne veux pas anticiper sur les débats qui vont nourrir notre Assemblée. Ils porteront précisément sur la vision que nous avons de la KEK et des priorités qui doivent être les siennes pour les années à venir. Mais je veux d'emblée remercier les Eglises membres qui, nombreuses, sont entrées dans le processus de préparation de cette Assemblée en exprimant à partir des documents que nous leur avons adressés en décembre dernier leurs attentes d'une KEK dont la mission globale serait mieux définie, recentrée sur quelques objectifs essentiels,



appelant les Commissions à travailler en cohérence les unes avec les autres. Ce qui conduit inévitablement à envisager de manière renouvelée le rôle du Comité central.

Il me semble que dans une telle perspective, celui-ci consiste moins à suivre pas à pas le travail des Commissions – même si cette responsabilité demeure évidente – que de faire un travail permanent d'analyse de la situation de l'Europe, de ce que doit y être la parole des Eglises et l'engagement œcuménique qui le plus fidèlement répondent à ce que Dieu attend d'elles. C'est, me semble-t-il, au Comité central que revient cette responsabilité spécifique d'animer le dialogue œcuménique en vue du témoignage commun. Il n'a pas à le faire hors des engagements concrets portés par les Commissions ; mais il a à le faire en amont de celui-ci et en correspondance avec lui. Pour ce faire, la diversité des participants au Comité central est une richesse remarquable, si elle est mise au service d'une connaissance toujours plus grande de la situation des Eglises et de leur témoignage en Europe.

De cette perspective découlent deux questions concrètes :

La KEK est une *communauté œcuménique d'Eglises en Europe* ; elle doit le rester. Mais l'engagement œcuménique est porté par une multitude de mouvements et d'associations qui contribuent à médiatiser la parole des Eglises dont elle est issue. Si le Comité central veut pleinement jouer son rôle de coordinateur et d'inspirateur d'une parole commune, ou pour le moins d'une parole en débat, il faudra bien qu'il trouve les lieux de relation et de dialogue avec cette richesse œcuménique. Ce sont probablement les Commissions qui le mieux le faciliteront dès lors que, dans leur mode de fonctionnement, elles reconnaîtront au Comité central son rôle de coordination et d'expression prioritaire de la parole commune.

D'où ma deuxième interrogation sur le rôle du Comité central : Ne doit-il pas être, plus qu'il ne l'a été jusqu'à ce jour, le lieu où se dessine la politique de communication de la KEK, le lieu où d'année en année se fait le choix de porter dans telle ou telle direction la parole des Eglises dans l'espace public européen ? Le nouveau site internet de la KEK créé pour l'Assemblée générale, pensé comme un lieu d'échanges, devrait devenir demain la fenêtre par laquelle la KEK se fait voir et entendre, comme l'expression commune de la présence des Eglises dans les débats publics. Mais il faudra bien d'autres initiatives pour donner une visibilité plus grande à la KEK dans l'espace public européen.

Permettez alors une dernière remarque. Elle m'est inspirée par les élections européennes du mois de juin dernier. Si l'abstention a été si forte en bien des pays, ce n'est pas d'abord l'expression d'une opposition au projet européen mais l'expression d'une absence d'appropriation du projet européen par la grande majorité de nos concitoyens. L'Europe est une réalité culturelle, géographique, humaine... mais l'Union Européenne reste vide de sens pour le plus grand nombre ; une affaire de spécialistes. Il n'est pas étonnant qu'il en soit de même pour les membres de nos Eglises : L'Eglise universelle, ils la confesse ; leur Eglise, ils y participent ; mais les Eglises lorsqu'elles cherchent à exprimer leur espérance et leur unité en Christ sur le continent européen, et au service de l'humanité toute entière... celles-là leur restent lointaines sinon inconnues. C'est à chacune de nos Eglises locales ou nationales que doit être posée la question de son appropriation du projet de la KEK, son investissement non seulement financier mais aussi spirituel dans le projet de la KEK. Certes, la KEK doit



travailler à rendre ce projet plus lisible, plus cohérent, peut-être plus simple ; mieux exprimé en termes de priorités et d'engagements communs. C'est l'objet même de notre Assemblée. Mais ce travail commun n'a de sens que si les Eglises membres s'engagent derrière le projet que nous allons définir ensemble.

Or le mouvement œcuménique, comme célébration commune de la gloire de Dieu, comme témoignage commun rendu à sa parole, comme service rendu au nom du Christ à l'humanité, est l'expression probablement la plus fidèle de l'espérance en Christ à laquelle nous sommes appelés. Il fait écho à l'espérance que Dieu a pour notre monde. La KEK a besoin de chacune des Eglises de notre continent pour que cet écho se fasse toujours plus juste¹.

¹ Comme on parle d'un son juste ! Il n'a pas besoin d'être fort car la puissance n'est pas le langage des Eglises.